



Entreprise à risque : Rendre les affaires sûres pour tous

Partie 3 : Dossier d'images

Version : 27 janvier 2022

Public principal

Employés de première ligne ou personnes participants aux activités visant à renforcer l'autonomisation économique des femmes (WEE). Les acteurs WEE sont des entités ou des individus qui soutiennent le développement ou l'expansion des entreprises dirigées par des femmes, fournissent des moyens de subsistance ou des services financiers, et/ou soutiennent les femmes (à l'échelle mondiale) dans leurs efforts d'accroissement de leur accès aux opportunités économiques, en particulier celles qui vivent dans les pays en développement. Le personnel de première ligne comprend ceux qui travaillent directement avec les femmes pour les aider à atteindre les objectifs AEF. Les participants font référence aux femmes recevant des services fournis par les acteurs du WEE.

But

Sensibiliser les femmes entrepreneurs et leurs familles soutenues par les acteurs WEE à reconnaître les signes de travail préjudiciable pour les enfants (travail des enfants) et les adultes au sein de leurs entreprises et autres activités génératrices de revenus et à concevoir des solutions pour atténuer les dommages.

Objectifs

Grâce à l'utilisation de ce dossier, les participants soutenus par le personnel de première ligne des acteurs WEE verront et visualiseront une série d'images pour aider à favoriser la compréhension et la discussion entre les participants à la formation lors de l'animation des conversations d'apprentissage technique sur les entreprises à risque (TLC).

ÉTABLIR LES FONDATIONS
Phase 1

CONSTRUIRE LA STRUCTURE
Phase 2

ENGAGER LES PARTICIPANTS
Phase 3



Le financement est fourni par le Département du travail des États-Unis en vertu de l'accord de coopération numéro IL-31469. 100 % des coûts totaux du projet ou du programme sont financés par des fonds fédéraux, pour un total de 1 872 000 dollars. Ce matériel ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques du ministère du Travail des États-Unis, et la mention de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas l'approbation du gouvernement des États-Unis.



Table des matières

À propos du projet RICHES	3
Comment utiliser le Dossier d'images des entreprises à risque	5
Image 1 : Cinq risques à portée de main	7
Image 2 : Physique	8
Image 3 : Chimique	9
Image 4 : Émotionnel	10
Image 5 : Croissance et développement.....	11
Image 6 : Éducatif	12
Image 7 : Femmes rurales travaillant dans un champ	13
Image 8 : Enfants urbains vendant dans la rue	14
Image 9 : Cinq risques avec une main d'enfant au centre	15
Image 10 : Travail des enfants vs. travail infantile	16
Image 11 : Garçon de 10 ans qui cuisine la nuit	17
Image 12 : Fille de 14 ans vendant des marchandises dans la rue	18
Image 13 : Fillette de 6 ans s'occupant de ses frères et sœurs dans la boutique de sa mère	19
Image 14 : Garçon de 12 ans travaillant dans le champ avec son père.....	20
Image 1b : Mère rêvant de l'avenir de l'enfant.....	21
Image 2b : Petite somme d'argent	22
Image 3b : Moyenne somme d'argent	23
Image 4b : Grande somme d'argent.....	24
Annexes	25
Remerciements.....	25



À propos du projet RICHES

Peu de gens pourraient s'imaginer que les investissements dans les entreprises féminines augmentent le risque ou l'incidence du travail nuisibles pour les enfants (travail des enfants) ou les adultes. Cependant, les [recherches](#) menées par le projet *Réduction de l'incidence du travail des enfants et des conditions de travail préjudiciables dans les initiatives de renforcement économique* (RICHES) ont révélé que les femmes entrepreneurs luttent pour gérer les charges de travail de leurs entreprises, les tâches ménagères et la garde des enfants. Beaucoup d'entre elles se tournent vers leurs entourages les plus proches pour obtenir de l'aide : leurs enfants.

La Fondation Grameen, en partenariat avec l'American Bar Association Rule of Law Initiative et financée par le ministère américain du travail, Bureau du travail des enfants, du travail forcé et de la traite des êtres humains (OCFT), a lancé le projet RICHES dans le but de soutenir les entreprises féminines de manière responsable et d'atténuer le risque de travail préjudiciable pour les enfants et les adultes ou le recours à d'autres stratégies d'adaptation négatives. Pour atteindre cet objectif, RICHES a développé une boîte à outils pour les acteurs de l'émancipation économique des femmes (WEE) afin de les doter d'idées et d'outils pratiques pour intégrer et évaluer la protection de l'enfance et les pratiques commerciales sûres tout au long de leur activité. Dans le cadre du projet RICHES, les acteurs WEE sont toute entité ou individu qui soutient le développement ou l'expansion des entreprises des femmes, fournit des moyens de subsistance ou des services financiers, et/ou soutient les femmes (à l'échelle mondiale) dans leurs efforts pour accroître leur accès aux opportunités économiques, en particulier ceux qui vivent dans les économies en développement.

La boîte à outils RICHES est organisée en trois phases (voir la figure 1 ci-dessous).

La phase 1 représente un **ensemble minimum de pratiques** et d'outils connexes que tous les acteurs WEE devraient avoir à portée de main et utiliser pour promouvoir la protection de l'enfance et les pratiques commerciales sûres et saines au sein des initiatives économiques et/ou des entreprises des femmes. La phase 1 vise à :

1. Sensibiliser aux risques pour la santé et la sécurité des enfants et des femmes lors du soutien aux entreprises des femmes ou aux activités WEE ;
2. Évaluer les risques et identifier les situations de travail préjudiciable pour les enfants et les adultes et comment y remédier ;
3. L'engagement à respecter les principes Do No Harm (ne pas nuire) lors de l'élaboration et/ou de la mise en œuvre d'initiatives économiques féminines ; et
4. Savoir où aller pour obtenir de l'aide et où trouver des ressources.

Les phases 2 et 3 proposent une approche plus exhaustive en matière de protection et de santé des enfants ainsi que des pratiques commerciales sûres via des études de marché, des formations et des évaluations au niveau organisationnel, la formation directe des participants, la conception de nouveaux produits, ainsi que le suivi et l'évaluation.



Figure 1 : Boîte à outils RICHES pour les acteurs WEE



Boîte à outils pour les acteurs WEE

ÉTABLIR LES FONDATIONS Phase 1

Commencez ici : Utilisez ces outils pour sensibiliser et comprendre **au niveau de la direction** les risques organisationnels et programmatiques du travail préjudiciable pour les enfants et les adultes.

- **Faire la présentation du cas**
- **Évaluations des risques**
- **Guide de gestion de la performance sociale (GPS/SPM)** (évaluation de la GPS/SPM uniquement)
- **Formation sur la reconnaissance de travail dangereux** (avec la direction uniquement)
- **Guide d'interrelations** (liste de contacts d'urgence et de soutien externe uniquement)
-
- **Guide de l'investisseur** (réservé aux investisseurs)

CONSTRUIRE LA STRUCTURE Phase 2

Utilisez ces outils pour sensibiliser le **personnel de première ligne** et prioriser les produits et services nouveaux ou améliorés.

- **Guide de gestion de la performance sociale (GPS/SPM)** (tous les outils)
- **Formation sur la reconnaissance de travail dangereux** (avec tout le personnel)
- **Guide d'étude de marché**
- **Guide des services financiers**
- **Atelier de conception**

ENGAGER LES PARTICIPANTS Phase 3

Utilisez ces outils pour sensibiliser les **intervenants** et répondre à leurs besoins.

- **Guide d'interrelations** (tous les outils)
- **Guide de diagnostic d'entreprise** (Versions papier + numérique)
- **Guide du dialogue intra-ménage**
- **Curriculum des affaires à risque** (versions papier + numérique)
- **Guide de suivi et d'évaluation**

Pour accéder à la boîte à outils complète, veuillez consulter <https://grameenfoundation.org/riches>.



Comment utiliser le Dossier d'images des entreprises à risque

ÉTABLIR LES FONDATIONS
Phase 1

CONSTRUIRE LA STRUCTURE
Phase 2

ENGAGER LES PARTICIPANTS
Phase 3

Le Dossier d'images des entreprises à risque est conçu pour faire partie de la **Phase 3 : Engager les participants**.

Ce dossier d'images est la partie 3 d'un programme de formation en trois parties qui comprend également **RICHES Entreprise à risque - Partie 1 : Guide de formation des formateurs (TOT)**¹ et **RICHES Entreprise à risque – Partie 2 : Guide de l'animateur**. Le dossier d'images est conçu pour les acteurs de l'autonomisation économique des femmes (WEE), tels que les entités ou les individus qui soutiennent le développement ou l'expansion des entreprises des femmes, fournissent des moyens de subsistance ou des services financiers et/ou soutiennent les femmes (à l'échelle mondiale) dans leurs efforts pour accroître leur accès à l'économie opportunités, en particulier ceux qui vivent dans les économies en développement. Le personnel de première ligne des WEE, tel que les formateurs et les animateurs, doit être formé à l'utilisation du dossier d'images, en particulier parmi les populations peu alphabétisées qui dépendent des supports visuels pour apprendre.

Description du processus : **RICHES Entreprise à risque – Partie 3 : Le dossier d'images** doit être imprimé avant l'animation du programme d'étude **l'entreprise à risque : Rendre les entreprises sûres pour tous** tel qu'indiqué dans le guide de l'animateur.

Matériel requis : Imprimante et papier

Temps nécessaire : Les conversations d'apprentissage technique (TLC) sont des discussions de groupe de 30 à 45 minutes conçues pour être menées de manière séquentielle selon le **RICHES Entreprise à risque - Part 2 : Guide de l'animateur**. Il est recommandé que chaque TLC soit mené lors d'une réunion de groupe hebdomadaire régulière au cours de six semaines.

Adaptations nécessaires : Aucune n'est requise.

Facteurs de coût liés à l'utilisation de l'outil : Ce guide peut être imprimé en noir et blanc.

Risques à considérer : La participation à cette formation prendra du temps – une ressource précieuse pour les entrepreneurs occupés. Tous les efforts doivent être faits pour fournir un environnement d'apprentissage

¹ Le kit de formation **Entreprise à risque : Rendre les affaires sûres pour tous** comprend également un guide TOT destiné aux formateurs expérimentés afin de préparer les animateurs à utiliser le guide de l'animateur avec les femmes entrepreneurs.



sûr où les apprenants peuvent partager librement sans risque de jugement ou d'action punitive et recevoir des ressources pour obtenir de l'aide.

Depuis la pandémie de COVID 19, la façon dont nous interagissons socialement a changé. Au niveau international, certaines mesures de prévention COVID 19 ont été établies pour les espaces d'interaction sociale, qui sont :

- Maintenir une distance de 1,5 mètre entre les personnes qui interagissent.
- Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou utiliser des solutions à base d'alcool à 70 %.
- Se couvrir le nez et la bouche lorsque l'on tousse ou éternue, avec un mouchoir ou le coin interne du coude. Jeter les déchets dans la poubelle inorganique non recyclable et sanitaire. Se laver les mains à l'eau et au savon après dépollution.
- Éviter autant que possible le contact des mains avec le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
- Nettoyer et désinfecter les surfaces et les objets couramment utilisés.
- Éviter de partager des objets d'usage personnel entre les personnes, comme les téléphones portables.

Assurez-vous de respecter ces mesures dans l'espace de formation, cela pourrait impliquer la formation de petits groupes, entre autres changements.

De plus, avant de dispenser cette formation, renseignez-vous et suivez les indications du ministère de la santé de votre pays concernant la prévention du COVID 19, car les mesures pour éviter la transmission de cette maladie peuvent changer en fonction de la gravité du cas pour chaque pays, territoire et ville.

Langues et adaptations : Cet outil a été adapté pour le Salvador et les Philippines et est disponible en espagnol et en philippin.



Image 1 : Cinq risques à portée de main

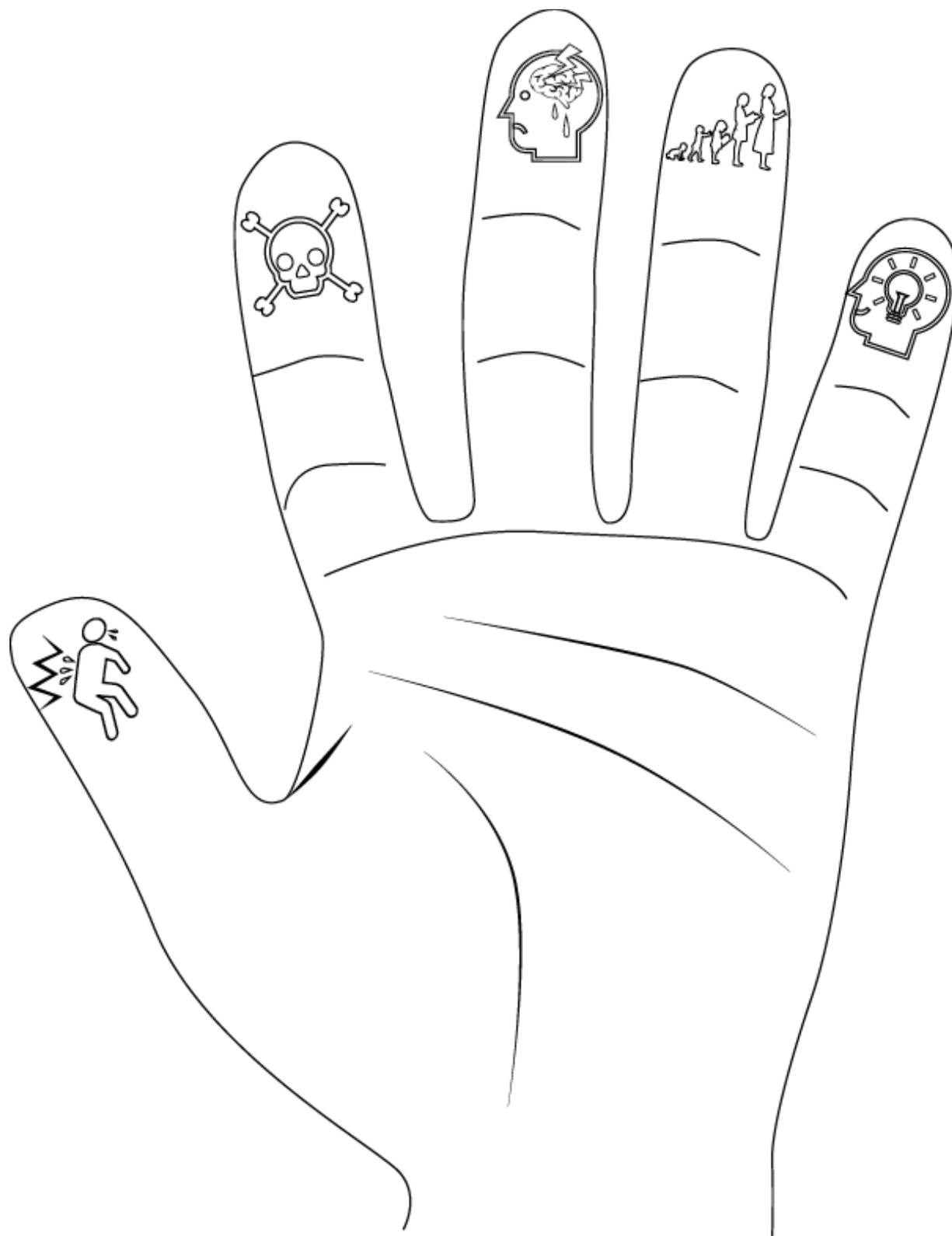




Image 2 : Physique





Image 3 : Chimique

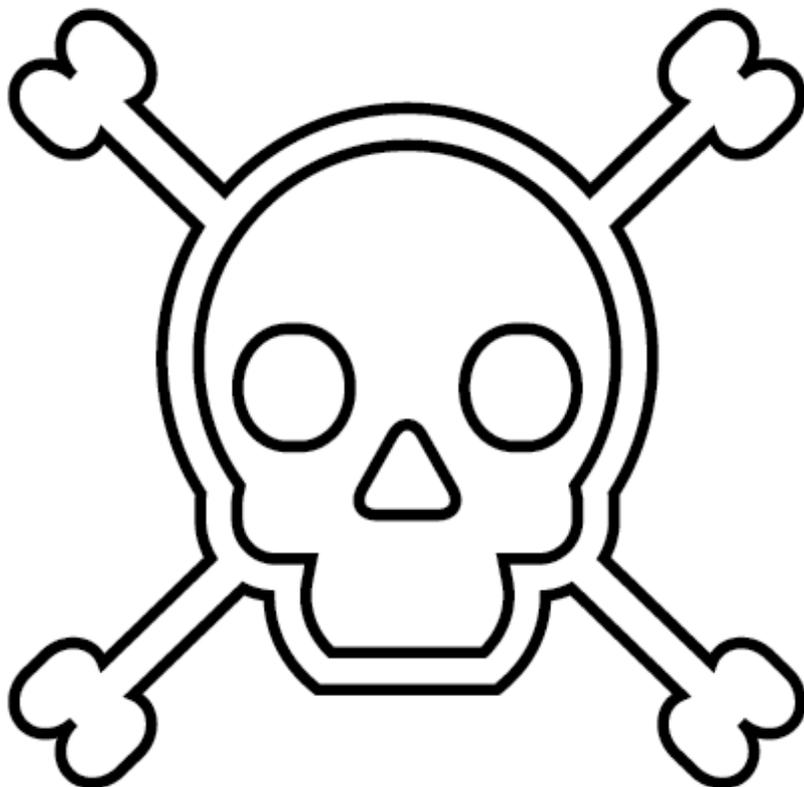




Image 4 : Émotionnel





Image 5 : Croissance et développement

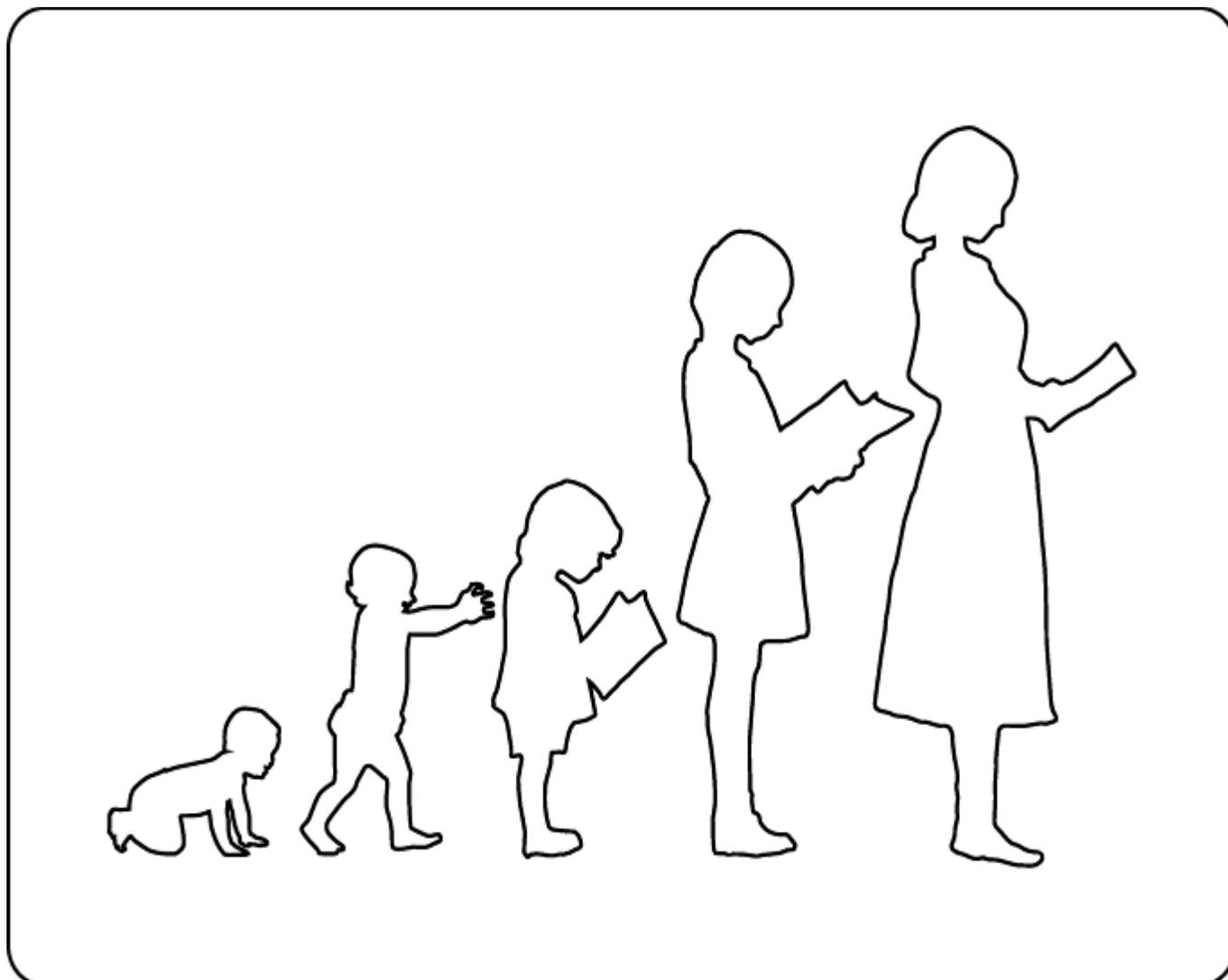




Image 6 : Éducatif

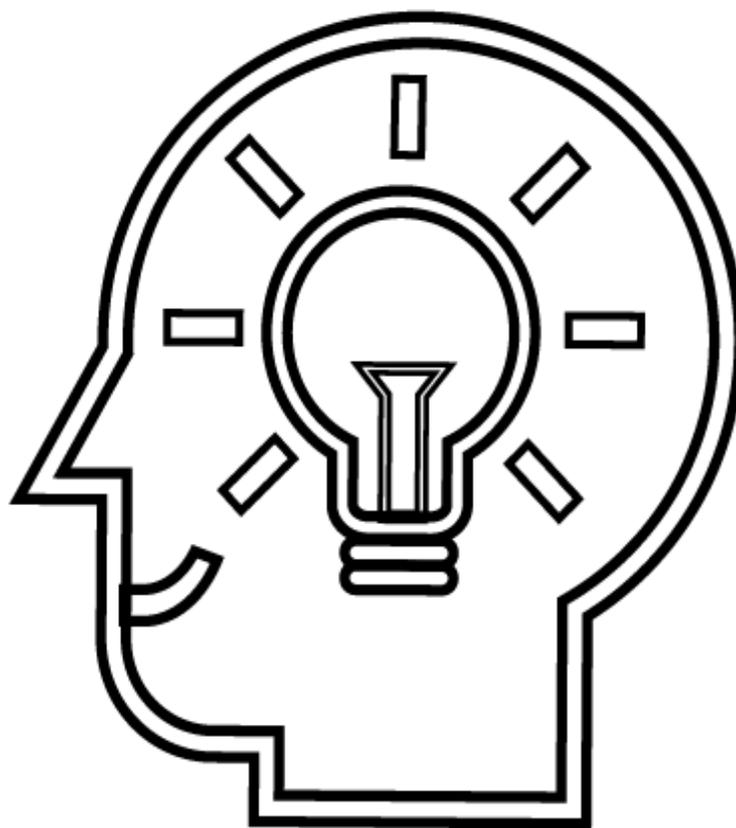




Image 7 : Femmes rurales travaillant dans un champ





Image 8 : Enfants urbains vendant dans la rue





Image 9 : Cinq risques avec une main d'enfant au centre





Image 10 : Travail des enfants vs. travail infantile

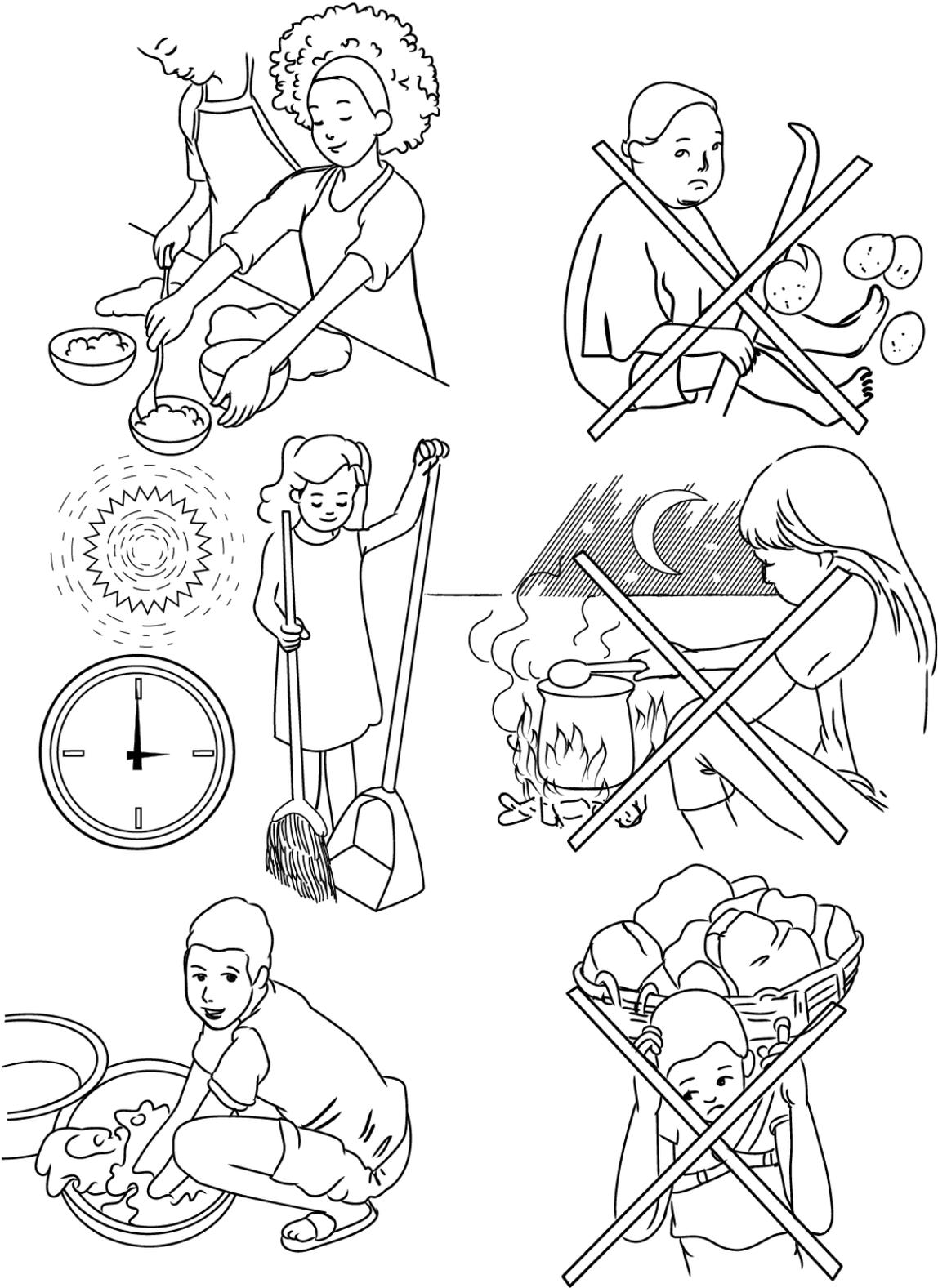




Image 11 : Garçon de 10 ans qui cuisine la nuit





Image 12 : Fille de 14 ans vendant des marchandises dans la rue





Image 13 : Fillette de 6 ans s'occupant de ses frères et sœurs dans la boutique de sa mère

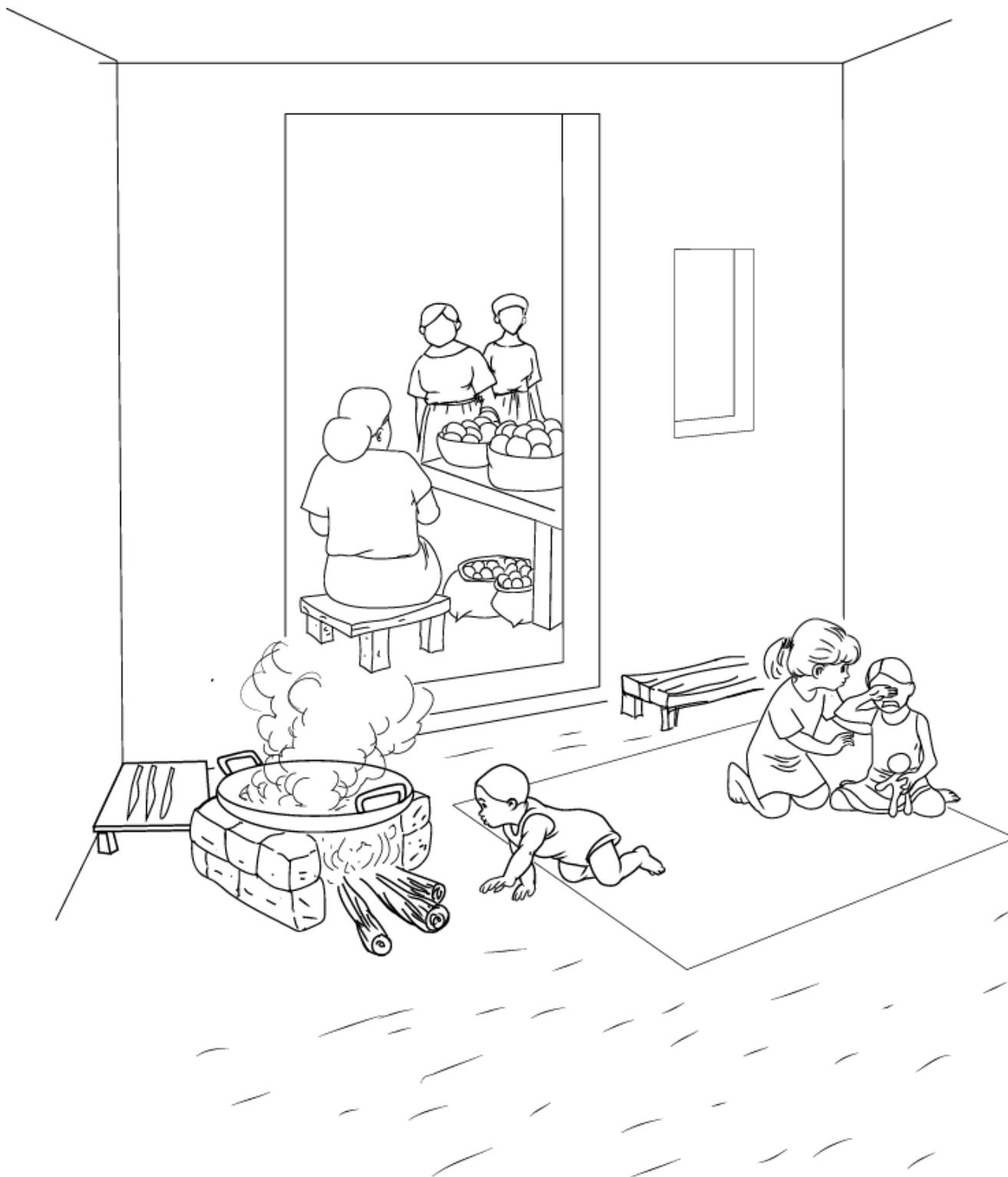




Image 14 : Garçon de 12 ans travaillant dans le champ avec son père





Image 1b : Mère rêvant de l'avenir de l'enfant





Image 2b : Petite somme d'argent

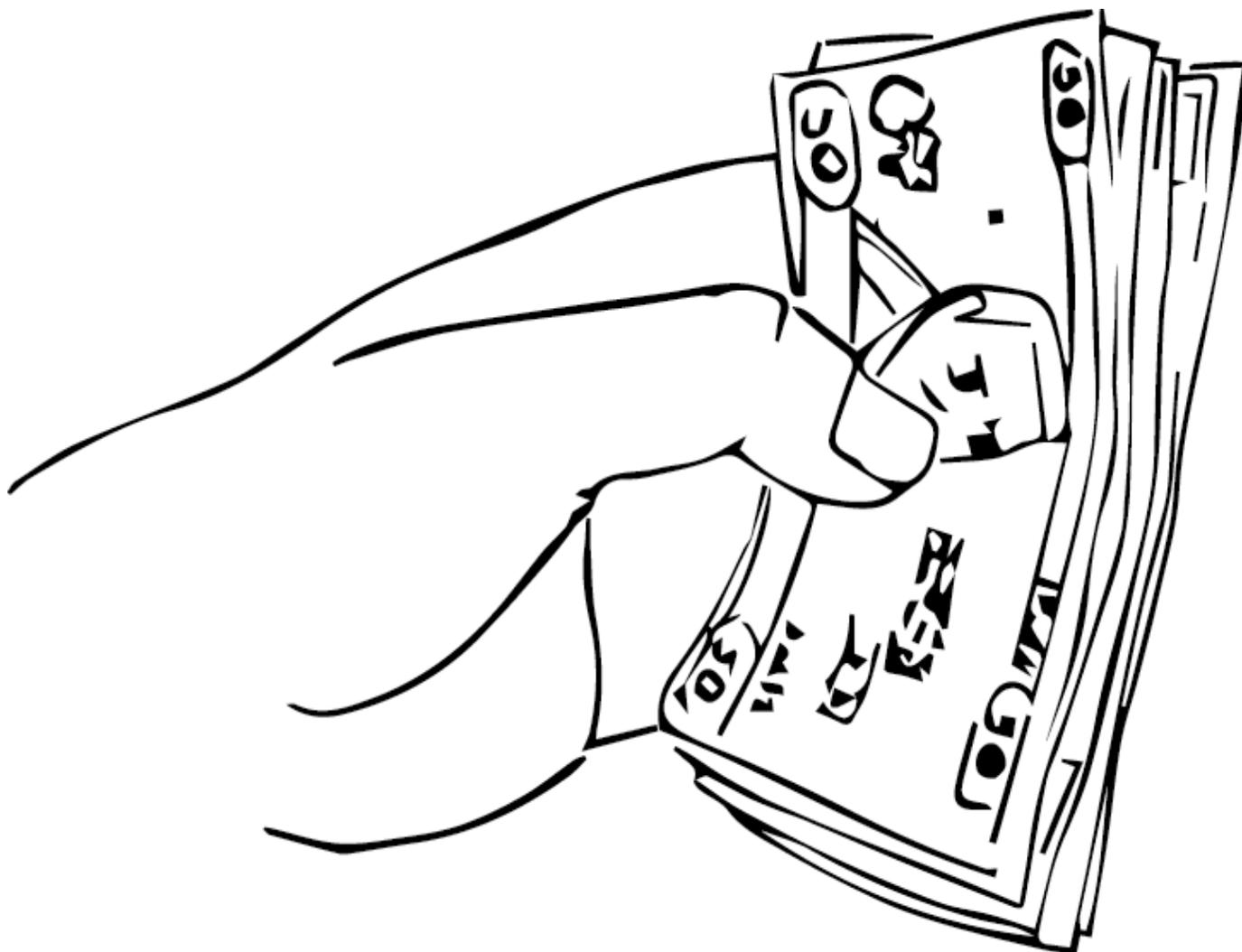


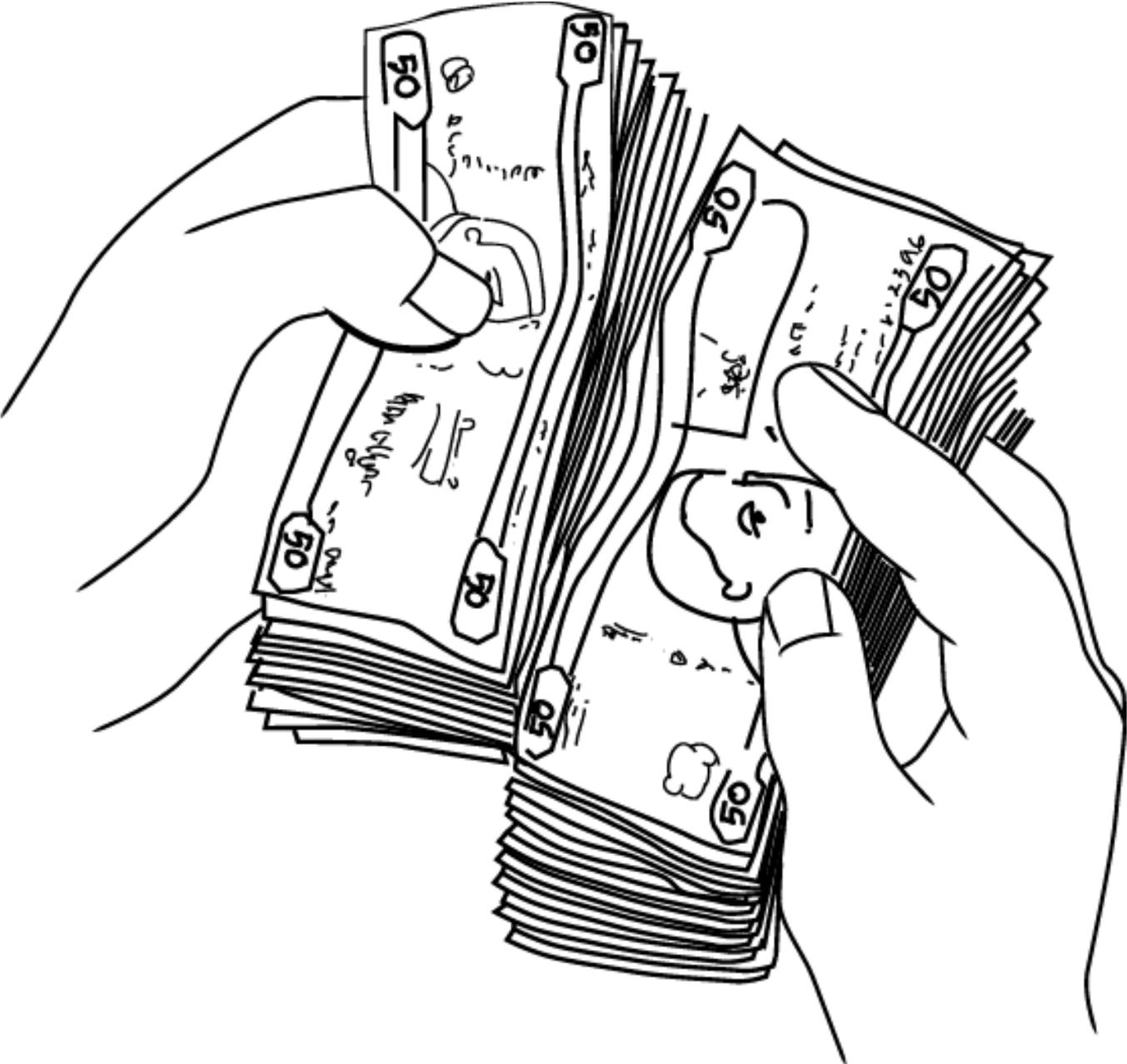


Image 3b : Moyenne somme d'argent





Image 4b : Grande somme d'argent





Annexes

Remerciements

Ce guide a été élaboré par Alison Burgon Bardsley, Bobbi Gray et Amelia Kuklewicz avec le soutien de Bindi Jhaveri, Francis Arthur, Beverly Brul et Erica Haworth de la Fondation Grameen, et Chris Camillo et Deepa Ramesh de L'association du barreau Américain-Initiative sur les règles de droit (ABA ROLI). Les illustrations ont été conçues par Lorraine Harris Randle et Dede Mulyana ; les graphismes ont été conçus par Lilli Beth Gelvezon. L'édition finale a été réalisée par Jenna Smith de la Fondation Grameen.

L'équipe tient à exprimer sa gratitude à Sarah Sunderlin Simpson du Bureau du travail des enfants, du travail forcé et de la traite des personnes (OCFT) pour son encadrement, son travail d'édition, sa contribution à la conception et son soutien pendant la conception de cet outil. L'équipe remercie également les nombreux membres du personnel du OCFT qui ont pris le temps de réviser les ébauches et de fournir une aide à la conception et à la rédaction, notamment Kristen Pancio, Alexander Billings et Tanya Shugar.

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur participation à l'essai sur le terrain de ces guides et leur contribution substantielle à leur amélioration : Beverly Brul (Fondation Grameen, Philippines), Dorothy Mae Albiento (ABA ROLI) et Guadalupe Portillo (ABA ROLI). Nous tenons également à remercier les organisations ASAPROSAR, ASHI, Apoyo Integral et World Vision Development Foundation, Inc. pour leur participation aux tests sur le terrain des conversations d'apprentissage technique.

Enfin, l'équipe exprime sa profonde gratitude à tous ceux qui ont aidé à organiser et à participer aux formations pilotes et aux événements d'apprentissage, en particulier pour leurs idées créatives, leurs recommandations et leurs suggestions qui ont permis d'affiner cet outil.

- Karina Saravia Tolentino et Luis Garcia Bedregal, COOPAC MF Prisma, Pérou
- Joanna Ryan, Fonds Vision International
- Edouine François, MEDA, Canada
- Soumitra Dutta, consultante indépendante, Inde
- Alope Chakraborty, consultant indépendant, Inde
- Sandra Patricia Galán, ASAPROSAR, El Salvador
- Département du commerce et de l'industrie (DTI) - Bureau du développement des petites et moyennes entreprises, Philippines
- Edgar Aguilar Paucar, Organisation internationale du travail (OIT)
- Abel Ovenseri, LAPO Microfinance Bank, Nigéria
- Kenneth Okakwu, Institut LAPO pour la microfinance et le développement des entreprises, Nigéria



« Entreprise à risque : Rendre les affaires sûres pour tous. Partie 3 : Dossier d'images ; par Alison Burgon Bardsley, Bobbi Gray, Amelia Kuklewicz du projet RICHES financé par le Département américain du travail, dirigé par le bénéficiaire de la Fondation Grameen USA en partenariat avec le sous-département de



l'Association du barreau Américain - Initiative sur les règles de droit sous licence [CC BY 4.0](#). Grâce à cette licence Creative Commons, vous êtes encouragés à adapter, transformer et développer ce matériel.

Pour citer cet ouvrage, nous proposons la citation suivante :

Bardsley A, Gray B, Kuklewicz A. (2021). Entreprise à risque : Rendre les affaires sûres pour tous. Partie 3 : Dossier d'images. Fondation Grameen et ABA ROLI. <https://grameenfoundation.org/riches/riches-toolkit/risky-business-curriculum>

Si cet ouvrage est adapté pour un usage privé ou commercial, nous encourageons la reconnaissance suivante :

Ce travail, « [NOM DE VOTRE DÉRIVÉ/ADAPTATION] » est un dérivé de « [Entreprise à risque : Rendre les affaires sûres pour tous. Partie 3 : Le dossier d'images](#) » sous licence [CC BY 4.0](#) développé par Alison Burgon Bardsley, Bobbi Gray, Amelia Kuklewicz dans le cadre du projet RICHES, financé par le Département américain du travail, Bureau du travail des enfants, du travail forcé et de la traite des êtres humains, dirigé par le bénéficiaire le [Grameen Foundation USA](#) en partenariat avec sub département de [L'association du barreau Américain-Initiative sur les règles de droit](#). Ce matériel ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques du ministère du Travail des États-Unis, et la mention de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas l'approbation du gouvernement des États-Unis. Ce document ne suggère pas non plus l'approbation de la Grameen Foundation USA ou de l'association du barreau Américain - Initiative sur les règles de droit.